

Chronique de l'antirépublique: Exil fiscal, suite...

Jeudi 24 Janvier 2013

par Gilbert Legay

Le départ envisagé, et largement médiatisé, de quelques personnalités a ouvert les yeux de nos concitoyens sur un phénomène nouveau que nul n'avait imaginé possible jusqu'à aujourd'hui...

Il ne s'agit pas d'un départ pour quelques semaines ou quelques mois, mais l'application d'une décision mûrement réfléchie, visant à franchir nos frontières pour s'installer, définitivement, sous d'autres cieux jugés plus cléments !

La soudaineté de cet exode a mobilisé les médias qui ont cherché à comprendre et ont lancé leurs plus habiles enquêteurs pour détecter la cause du phénomène...

Les réponses fournies par les sondés ont permis d'avoir la réponse à l'angoissante question : pourquoi cette fuite éperdue vers d'autres horizons?

Parce que les Français n'aiment pas les riches !

Dès lors, tout s'explique et l'on comprend mieux les motivations de ceux qui fuient.

Comment ceux qui optent pour l'exil pourraient-ils manifester autrement la profonde amertume qui les envahit devant ce navrant constat ?

Eux, qui en déployant toutes les facettes de leur talent, ont œuvré avec persévérance pendant des années pour constituer cette richesse qu'on leur reproche, économisant euro par euro, centaine d'euros par centaine d'euros, million d'euros par million d'euros...

Et cela, sans défaillance dans l'effort, avec une belle obstination, pendant que d'autres, qui les critiquent aujourd'hui, se prélassaient dans le chômage ou stationnaient sans volonté et sans objectif au seuil de la pauvreté !

De qui devrait-on faire le procès ?

De ceux qui besognent avec application et constance, économisant les pièces jaunes et les napoléons

ou de ceux qui regardent passer le train du PIB sans faire l'effort d'y grimper ?

Il est facile d'imaginer l'amertume et le désappointement des premiers, valeureux dans l'effort, mais fatigués d'être montrés du doigt comme des profiteurs du système, face aux autres qui auraient l'outrecuidance de « ne pas aimer les riches »... Alors qu'au fond d'eux-mêmes,

ils n'ont qu'une seule obsession, devenir riches aussi !

Mais pour y parvenir, ceux-là choisissent d'autres méthodes plus aléatoires...

Tirant partie de leur situation d'assistés et des loisirs qu'elle dispense, ils ne travaillent pas, ils jouent !.. A quoi direz-vous ?..

A des jeux plus ou moins débiles de tirage ou de grattage que la société dans sa grande mansuétude met à leur disposition pour leur donner l'illusion que la réussite est chose facile et que la richesse est à portée de main pour qui veut bien s'en donner la peine !

Et que croyez-vous qu'ils fassent quand ils gagnent (La morale reste sauve car c'est heureusement très rare !)?

Et bien, ils dépensent sans compter au lieu d'investir sagement : ils achètent hélicoptère ou yacht de luxe, fréquentent les palaces et restaurants trois étoiles pour étancher leur soif de luxe et goûter à tout ce dont ils ont été privés depuis si longtemps...

Et au lieu d'aller exhiber à travers le monde leur statut de parvenus, ils restent !

Quelle attitude lamentable, à comparer avec le comportement de ceux qui ne doivent leur richesse qu'à leur talent et qui, quand ils décident de quitter cette société d'ostracisme, ne tergiversent pas longtemps pour partir.

Ils pourraient fuir vers Calais et subrepticement grimper dans un camion mais ils n'en font rien. Assumant dignement leur exclusion, ils annoncent leur départ par voix de presse, s'éloignent la tête haute et s'installent à un jet de pierre précieuse de la frontière, de façon à toujours apercevoir l'ingrate patrie à travers les larmes qui embrument leur regard les soirs de nostalgie.

Alors certains se posent la question : Ai-je vraiment mérité ça ?

Moi qui étais si attaché à mon pays et qui lui ai tant donné.

Heureusement, des soutiens sympathiques parviennent aux exilés, de la part de ceux ou celles qui partagent leur incompréhension, face à ce rejet des Français « qui n'aiment pas l'argent », comme l'a rappelé fort justement le bénéficiaire récent d'un confortable chèque.

D'autres invoquent la souffrance morale que l'on subit quand on est discriminé par l'ISF ; ils se sentent exclus et marginalisés...

Des victimes que l'on ne plaint pas assez pour les désagréments qu'ils endurent !

Seuls s'abstiennent avec dignité, ceux qui sont partis depuis longtemps, et qui n'ont pas attendu l'hypothétique protection d'un bouclier fiscal pour franchir la frontière.

C'est alors qu'une rumeur étonnante traverse la société...Les Français n'aimeraient pas les pauvres non plus !

Et ceux-ci, en nombre croissant, organiseraient bientôt d'importantes manifestations pour exiger, sur l'air des lampions, le droit de payer des impôts et le droit d'accéder à des revenus en augmentation !

Va-t-on assister à une nouvelle migration, celle des pauvres mal-aimés de notre pays, partant à pied, avec leur petit baluchon ? La question mérite d'être posée au plus haut niveau.

Deux remarques complémentaires :

1) Vraisemblablement sous la pression des milieux financiers, la mise en œuvre de la loi FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) serait ajournée de quelques mois par les autorités américaines. Cette loi de 2010 prévoyait que les citoyens Américains, quel que soit le pays de résidence, soient assujettis à la fiscalité des Etats-Unis et tenus de déclarer revenus et actifs non américains. L'entrée en vigueur de la loi est retardée de 4 à 24 mois mais la volonté de l'appliquer reste inchangée !

2) Après son élection le 8 novembre 1932, dès son investiture en mars 1933, Franklin Delano Roosevelt lança le New Deal pour résorber les effets de la crise consécutive au krach de 1929, crise de même nature et de même importance que celle que nous traversons actuellement. Dans le cadre de ce New Deal, deux décisions eurent une importance particulière :

a) Une première dévaluation du dollar de 40% en octobre 1933

et une deuxième de 41% en janvier 1934 soit une dévaluation globale de 62 % ;

b) En application du Revenue Act d'avril 1935, les citoyens gagnant plus de 200 000 dollars (200 000 dollars en 1936 = env. 1 million de dollars 2013 soit 780 000 euros 2013) furent taxés à 63 %. Le taux passa à 79% en 1936 et il n'y eut pas d'Américains exilés fiscaux...

Gilbert Legay

<http://www.le-groupe-republique.fr>

Le Groupe République!